La Commission européenne souhaite assouplir les règles prudentielles bancaires

Publié le 29 avril 2020

Les banques de l'Union européenne devraient bénéficier d'un assouplissement de leurs règles comptables afin de libérer des capitaux pour faciliter le crédit sans avoir à augmenter en proportion les provisions sur créances douteuses. Le but : alléger les exigences en contrainte bancaire pour que les établissements de crédit puissent continuer à faire des prêts et soutenir l'économie européenne.

« *En 2007, les banques faisaient partie du problème ; maintenant, elles font partie de la solution* », selon le vice-président Valdis Dombrovskis. Ces mesures doivent encore être adoptées par le Parlement européen et le Conseil de l'UE. La BCE avait déjà annoncé l'allègement de certaines contraintes réglementaires.

Ces mesures sont censées offrir au secteur une marge de manoeuvre plus large pour accorder des crédits aux entreprises confrontées aux retombées économiques de l'épidémie de coronavirus.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles